

Pourquoi refusons-nous de siéger aujourd'hui au CT Spécial des DRAC ?



A la demande des représentant.es du personnel, un CT Spécial des DRAC avait été convoqué ce jour à partir de 9h30. Initialement prévu sur une journée, nous avons appris la semaine dernière que celui-ci se réduisait à une demi-journée.

Il fallait en effet faire de la place au CT de l'administration centrale, que le secrétaire général avait initialement voulu expédier sur la journée du 3 décembre, avant finalement de lui accorder chichement une demie-journée supplémentaire pour examiner tous les documents relatifs à la restructuration de l'administration centrale.

A ce jeu de pousse-pousse, c'est le CT spécial des DRAC qui s'en trouvait désormais réduit à peau de chagrin, un vendredi après-midi. L'ensemble des organisations syndicales a demandé à maintenir cette instance sur une journée complète, quitte à la reporter à une date ultérieure afin de bénéficier des conditions permettant l'échange et l'analyse des sujets importants pour nos services déconcentrés.

Les sujets à l'ordre du jour étaient en effet trop nombreux et trop sérieux pour être traités sérieusement en 3 ou 4 heures : Déconcentration 2020, secrétariat généraux communs en outre-

mer et en Île-de-France, déploiement du télétravail, équipement informatique, projets éclairSI et Démat ADS, déménagement de certaines UDAP, conséquences de l'OAC pour les DRAC/DAC et situation sanitaire dans le contexte de la pandémie...

Le secrétaire général, en accord avec la directrice du cabinet, a refusé, estimant qu'une demi-journée serait amplement suffisante. Cherchant peut-être à nous opposer aux représentant.es du personnel d'administration centrale, il nous a indiqué qu'il ne faisait qu'accéder à leur demande.

Depuis le deuxième confinement, nos organisations syndicales n'ont cessé de réclamer que les questions de restructuration de l'administration centrale, qui ne seront pas sans conséquences sur le fonctionnement et les missions des DRAC, soient reportées afin que le ministère puisse se consacrer pleinement à la situation sanitaire. Elles ont vainement réclamé un réel desserrement du calendrier des consultations. L'administration a dans son entêtement poursuivi à marche forcée, dans un calendrier intenable, ses restructurations.

Puisque l'administration ne prend pas ses responsabilités, nous les prenons. Nous avons donc décidé de ne pas siéger pour signifier nous élever contre l'irrespect envers les instances de dialogue social.

Depuis trop longtemps, toutes nos instances sont soit méprisées, soit expédiées à un rythme quasi militaire.

Nous manifestons ainsi notre soutien aux représentant.es du personnel qui ont siégé au CT-AC.

Nous ne siégeons pas car nous estimons que tous les collègues qui vont subir la restructuration de l'administration, que les agent.es des DRAC/DAC, confronté.es à situations de plus en plus difficiles méritent mieux que cet ersatz de dialogue social .

Nous attendons une nouvelle convocation du CT Spécial qui doit se tenir dans des conditions acceptables !